

Le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, à dix heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne, dûment convoqués le 19 juin 2025, se sont réunis au Centre de gestion de la Vienne, sous la présidence de M. Edouard RENAUD.

PRÉSENTS : M. RENAUD Edouard,
M. MARCHADIER Rémy - M. PEROCHON Gérard - Mme SAVIN Annette
Mme JEAN Gisèle - M. GUILLON Alain - M. SAVARD Bernard
M. MADEJ Jean-Luc - M. DAOUT Michel - M. FOURCAUD Jean-Louis

POUVOIRS : Mme FILLATRE Bénédicte a donné pouvoir à M. MARCHADIER Rémy,
Mme GUITTET Pascale a donné pouvoir à M. RENAUD Edouard,
Mme TEXEDRE Roselyne a donné pouvoir à M. SAVARD Bernard,
Mme BARRAUD Sandrine a donné pouvoir à M. GUILLON Alain,
M. BEAUJANEAU Gilbert a donné pouvoir à M. PEROCHON Gérard,
Mme GOURDEAU Evelyne a donné pouvoir à Mme SAVIN Annette,
Mme WASZAK Reine-Marie a donné pouvoir à Mme JEAN Gisèle,
Mme DESJARDINS Nathalie a donné pouvoir à M. FOURCAUD Jean-Louis,
Mme BERTAUD Rose-Marie a donné pouvoir à M. MADEJ Jean-Luc

ETAIT REPRÉSENTÉE PAR : Mme GARDA-FLIP Nelly représentée par M. DAOUT Michel

EXCUSÉS : M. BAILLY Eric, Mme GODET Martine, Mme RABUSSIÉ Laurence, Mme GUERIN Fabienne,
Mme COLAS Josette, M. ALLOUCH Stéphane, M. DAZAS Joël, Mme MARQUÈS-NAULEAU
Nathalie.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT
A LA REUNION** : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle - Directrice Générale du Centre de gestion,
M. REVUELTA Vincent – Directeur Général Adjoint du Centre de Gestion,
M. PELTIER Christophe - Conseiller aux Décideurs Locaux

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gisèle JEAN

rrrrrrrrrr

VENTE D'UN VEHICULE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, **AR Prefecture**

086-288600232-20250627-20250627_028CA-DE
Reçu le 03/07/2025

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86) expose que dans le cadre du renouvellement d'un véhicule composant la flotte automobile du CDG86, un véhicule doit être vendu.

Monsieur le Président indique qu'il s'agit du véhicule le plus ancien de la flotte acquis en 2013 immatriculé CR-346-PF (Citroën C3 Diesel).

Monsieur le Président précise que ce véhicule fait l'objet d'une reprise par le concessionnaire Citroën SDA à Thouars.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Autorisent le déclassement et la sortie de l'actif du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne du véhicule immatriculé CR-346-PF, à compter du 1^{er} juillet 2025,
- Autorisent le Président à procéder à la cession du véhicule au concessionnaire Citroën SDA à Thouars pour un montant de 1 300,00 euros,
- Autorisent le Président à signer tous les documents afférents à cette vente.

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 27 juin 2025

Le Président,

La Secrétaire,



Edouard RENAUD

Gisèle JEAN

AR Prefecture

086-288600232-20250627-20250627_028CA-DE
Reçu le 03/07/2025